

15 MAI 2017

1/ Compte rendu d'activité au 31 décembre 2016 – quartier du Bourg Joly par Alter Public

Un nouveau compte-rendu d'activité de l'opération «quartier Bourg Joly » présenté par la société Alter Public, en sa qualité de concessionnaire a été adopté.

Le bilan prévisionnel financier fait apparaître un montant en dépenses et recettes de 4 457 000 €. Il est rappelé que la commune verse annuellement une participation de 250 000 €.

2/ Budget primitif 2017 – Délibération modificative à la délibération du 1^{er} avril 2017 (2017-04-03)

Le budget primitif ayant été adopté de manière déséquilibré en section d'investissement avec 433 596.29 € de recettes en plus, des dépenses supplémentaires ont été inscrites de manière à l'équilibrer.

3/ Participation de la CCALS pour l'APS de l'Ecole Maternelle Marie-Laurencin

La Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe apportera une participation de 104 000 € à la commune afin de financer l'accueil périscolaire qui sera réalisé au sein de la future reconstruction de l'Ecole Maternelle Marie-Laurencin.

4/ Versement de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçues sur les zones d'activités communautaires

Il sera désormais reversé à la CCALS 80 % du montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties futures implantées sur les zones d'activités communautaires et perçu par les communes. Ce montant reversé était précédemment de 100 %.

5/ Création de 7 postes saisonniers au service technique - Eté 2017

Afin de renforcer l'équipe des espaces verts au cours de la saison estivale, le conseil municipal a créé 7 postes sur la base de 1 à 2 semaines chacun.

Ces postes seront réservés comme l'an dernier à des jeunes qui auront pour mission l'arrosage, le désherbage et l'entretien des massifs.

6/ Renouvellement du groupement de commandes assurances

Le conseil a approuvé le renouvellement du Groupement de Commandes mis en place afin de préparer et passer les marchés d'assurances des communes de Baracé, Etriché, Cheffes, Les Rairies et Tiercé et le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères.

7/ Modification des statuts du SIEMML visant à élargir l'offre de compétence et de services du Syndicat

Invité à donner son avis sur la modification des statuts du Syndicat d'Energie, le conseil municipal a approuvé l'ajout de 2 compétences à savoir : la mise à jour des fonds de plan des rues pour les communes permettant l'exécution de travaux à proximité d'ouvrages souterrains ou aériens et la création d'infrastructures de recharge des véhicules au gaz.

8/ Adoption du règlement de voirie de la commune

Le règlement de voirie de la commune a été adopté par le conseil municipal. Il a pour objectif d'encadrer les interventions réalisées sur les espaces publics à la fois par les entreprises mais également par les particuliers.

9/ Adoption du plan de désherbage de la commune.

Contraint mais également conscient de la nécessité de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, la commune a établi un plan de désherbage. Ce document analyse le risque de pollution lié à l'application de désherbants, établit un diagnostic des

pratiques de désherbage et propose des solutions adaptés venant se substituer à l'emploi systématique des herbicides chimiques.

10/ Création d'un emploi d'avenir

Le conseil a approuvé la création d'un emploi d'avenir qui exercera à l'atelier municipal dans des fonctions d'agent polyvalent.

11/ Suppression des fonctions d'adjoint au Maire en qualité d'officier de police judiciaire et d'officier d'état civil de Monsieur Emmanuel DURANTON

Inscrite à l'ordre du jour, après débat cette question a fait l'objet d'un sursis à statuer.